

GROUPEMENT POUR LA PRATIQUE DU YOGA

Stage été 2026 à Méjannes le Clap

NOM :

PRENOM :

Adresse mail :

Tél :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tél :

Merci de nous signaler vos éventuelles allergies alimentaires dont le Centre tiendra compte dans la mesure du possible

Je verse un second acompte de 200 €

- Par virement

- Par chèque établi au nom du GROUPEMENT POUR LA PRATIQUE DU YOGA, déposé à la salle ou envoyé au G.P.Y. 7 rue de la Casernette 30900 NIMES

L'acompte de 200 € vous serait remboursé en cas d'annulation par le G.P.Y. En cas d'annulation de votre part vous pourriez en demander le remboursement auprès de l'assurance que nous avons souscrite, aux conditions du contrat.

Le solde de l'hébergement sera demandé mi-mai (pour régler le centre d'hébergement)

Le reste sera payé en fin de stage.

Fait à

le

Signature